

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 25 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, les vingt cinq juin, à vingt heure trente, le Conseil Municipal, convoqué le dix neuf juin deux mille vingt, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Raymond DEGRYSE, maire.

Etaient présents : Nelly CHARDON, Joëlle COURTOIS, Margarida RODOT, Aline CHARDON - M. Julien THOMINET , Michaël BERTRAND, Michel HUET, Julien THOMINET, Marc LE PECHON, François COLLET.

Absent (es) excusé (es) : Yves ERFORT, pouvoir M. DEGRYSE

Mme Maud HENRY, secrétaire de mairie assistait à la séance.
Secrétaire de séance : François COLLET

1er point l'ordre du jour : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 juin 2020

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2ème point de l'ordre du jour : Vote des taxes

A partir de cette année, deux taxes sont à voter par la commune, en effet la taxe d'habitation sera reversée par le département et non soumis au vote.

Les deux taxes collectées par la commune restent la taxe sur le foncier bâti et foncier non bâti.

A l'unanimité les deux taux ne seront pas augmentés par la commune.

3ème point de l'ordre du jour : Débat suite à la rencontre avec FREE

Malgré une réunion avec un représentant de la sté Free, M. TORRES, avant le conseil municipal, pour comprendre l'utilité d'implantation à l'endroit désigné par la Sté Free, le sujet n'est pas encore tranché avec l'accord de M. Torres qui attend des propositions d'emplacements par les membres du conseil. Une réunion restreinte aura lieu le Mardi 30 juin pour étudier les possibilités de propositions.

Le Maire devant donner un avis sur cette implantation, soumet au vote du conseil pour se faire une idée de la tendance, en plus des remontées de la population.

8 voix contre et 3 voix pour l'emplacement actuel proposé.

M. le Maire donnera donc, pour le moment, un avis défavorable au projet.

4ème point de l'ordre du jour : Affaires diverses

- Tirage au sort des jurés d'assises du 15 juin : commune de Rouvray

- Le 17 juin une société a pris contact avec M. le Maire pour une réunion sur Montigny dans le cadre d'un projet éolien sur plusieurs communes du secteur.
- La toiture du local pompier semble dégradée, tentative d'intrusion ou usure ? Un devis pour réparation doit être demandé, une plaque translucide étant cassée.
- M. le Maire informe les conseillers qu'il est possible de poser des questions aux sénateurs avant le 1^{er} juillet.
- Rue de Millery, des travaux sont encore à prévoir à cause des déformations de la route.
- La RN 77 est fermée du 29 juillet au 3 juillet, jours et nuits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 00

Le maire
Raymond DEGRYSE

Le secrétaire de séance
François COLLET